

Règle n° 3 : Consacrer une partie de son budget informatique à la sécurité numérique

L'investissement dans la sécurité numérique ne peut être retardé. Les entreprises doivent investir dans des solutions de sécurité à hauteur de leur activité à protéger. Sécuriser les actifs de l'entreprise en amont constitue un bon réflexe, moins coûteux que réparer les dommages liés à une attaque.

Il est courant de chiffrer la part du budget à consacrer à la sécurité entre 5 à 20% du budget SI, suivant le secteur d'activité. Il convient de ne pas négliger d'intégrer le coût de la sécurité dans les projets (y compris les projets industriels pour protéger les données du projet et les systèmes nouveaux en fin de projet).

- **Les grandes entreprises consacrent plus de budget à la sécurité que les PME.** Ce sont les grandes entreprises qui connaissant le plus d'attaques d'importance.
 - ▶ Les entreprises de plus de 1 milliard de dollars de Chiffre d'affaires consacrent 10,8 millions de dollars en 2014 pour la sécurité. Les entreprises de taille moyenne (entre 100 millions et 1 milliard de dollars de Chiffre d'affaires) y consacrent 3 millions de dollars en 2014. Les petites entreprises (moins de 1 million de dollars de Chiffre d'affaires) y consacrent 0,73 millions de dollars en 2014
 - ▶ Il convient de souligner le manque de maturité et de procédures de sécurité dans les petites entreprises, qui fait qu'elles ne détectent pas toutes les attaques
 - ▶ Les petites entreprises se considèrent souvent comme moins attractives pour les attaques que les grandes entreprises. C'est une erreur car elles sont souvent imbriquées avec d'autres entreprises par des mécanismes de sous-traitance ou de fourniture de produits et services
 - ▶ Quel que soit la taille d'une entreprise, un budget et une stratégie de cybersécurité doivent être pensés et mis en œuvre
- **Consacrer une partie du budget à la sensibilisation des salariés :**
 - ▶ Le budget est d'autant mieux utilisé qu'il permet des sensibilisations ou des stages liés à la cybersécurité.

En toute hypothèse, il est indispensable de répartir le budget sécurité de manière efficiente : la majorité du budget sera consacré aux risques déjà identifiés et 25% du budget sera consacré aux réactions permettant de faire face à des menaces imprévues.

Faits

52% des entreprises déclarent que la sécurité est un des domaines qui bénéficie le plus de l'augmentation des budgets IT (Source : Baromètre des investissements numériques en France 2015 – Accenture).

66% des entreprises déclarent travailler en premier à la sécurité des données contre la cybercriminalité (Source : Baromètre des investissements numériques en France 2015 – Accenture).

64% des entreprises ont formalisé leur politique sécurité de l'information

Source: Rapport du CLUSIF sur les Menaces informatiques et les pratiques de sécurité en France - 2014

Résultats attendus

Le budget consacré protège le patrimoine de l'entreprise et sa valeur

Il coûtera moins cher que la réparation d'une attaque

Il permet de sensibiliser les salariés à un phénomène de risques en expansion

Il donne un avantage compétitif à l'entreprise qui inclut la sécurité dans ses produits ou services